
Devoir sur le traité de Wesphalie

Numéro d'inventaire : 2018.3.564

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- titre : Exposer les principales clauses et les résultats généraux du traité de Wesphalie

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Deux feuillets ms pliés en deux (petit in-4), l'un dans l'autre, écrits sur les quatre faces. Sur le premier, l'auteur a écrit Augier en en-tête et 2 dans le coin droit du 2e. Le devoir ne semble pas complet.

Mesures : hauteur : 20 cm ; largeur : 15,2 cm (fermé)

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Compositions et copies d'examens

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Autres descriptions : Langue : Français

Rugie
Exposer les principales clauses du traité
général de Vienne de Westphalie

Le traité celui qui vint mettre une fin
à cette guerre générale marquée par tant de
vicissitudes et de ravages et d'une importance
supérieure à tous les traités précédents. Jamais
une assemblée politique n'avait eu à régler
des intérêts plus grands et plus compliqués
et aucune n'avait réuni jusqu'à ce moment
d'hommes supérieurs à cet immense problème.
Il faut reprendre les choses d'un haut
Il avait été question d'ouvrir à Paris 1640;
mais le résultat du mouvement avait
été si varié qu'aucune puissance n'aurait
traité sérieusement. Des prétextes finables avaient
multiplié les longueurs et les délais. Tantôt
c'était le plein pouvoir qui n'avait
pas le pouvoir requis; tantôt il fallait
attendre l'arrivée de députés de villes et
de princes d'empire, avec quel fracas
et le succès qui ne voulaient pas traiter
avec les électeurs tant avaient procuré l'édifice.